



HAL
open science

Le temps des migrations. Introduire temporalités et phénomènes migratoires dans la classe

Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Philippe Rygiel. Le temps des migrations. Introduire temporalités et phénomènes migratoires dans la classe. Le cartable de Clio, revue suisse sur les didactiques de l'histoire, 2003, 3, pp.113-124. halshs-00127089

HAL Id: halshs-00127089

<https://shs.hal.science/halshs-00127089v1>

Submitted on 29 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

¹Philippe Rygiel

In Le cartable de Clio, numéro 3, 2003, pages 113-126

Les temps des migrations. Introduire temporalités et phénomène migratoire dans la classe

Ce texte reprend pour l'essentiel des éléments présentés lors d'une journée de formation destinée aux enseignants d'histoire du canton de Genève. Celle-ci avait pour triple objectif de signaler quelques-uns des enjeux historiographiques de l'histoire des migrations, de permettre de penser les périodisations possibles d'une telle histoire², de réfléchir enfin aux moyens permettant d'introduire cette thématique dans un enseignement destiné à des élèves du secondaire. Cette feuille de route nous conduit ici à présenter d'abord quelques définitions liminaires, avant de nous intéresser aux temporalités des migrations, que nous examinerons dans une perspective macrohistorique puis dans une perspective microhistorique, nous terminerons par quelques remarques dont nous espérons qu'elles favoriseront la transposition de ces éléments issus du savoir savant dans le savoir enseigné.

I] Quelques éléments de définition

¹ Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne

² Voir sur ce thème, BOSKO (Karel), « Périodisation rigide et périodisations éclairantes », Le cartable de Clio, numéro 2, 2002, pages 24-27 et BUGNARD (Pierre-Philippe), « Périodisation et pratiques historiennes », Le cartable de Clio, numéro 2, 2002, pages 28-36

La définition des migrations et la construction d'une typologie des mouvements migratoires est presque une branche en soi de la sociologie³, et les enjeux, tant savants qu'idéologiques, de tels travaux ne sont pas minces. Sans méconnaître l'intérêt de telles réflexions nous nous contenterons cependant ici de quelques propositions, fort classiques, destinées à préciser les contours de l'objet que nous nous proposons d'aborder. Nous évoquerons ici les migrations internationales de la période contemporaine soit les mouvements ayant conduit durant les deux derniers siècles des individus et des familles à fixer, au moins pour un temps, leur lieu de résidence et/ou de travail en un territoire placé sous l'autorité d'un autre état que celui dont ils étaient citoyens ou sujets.

Le cadre temporel choisi ici doit plus aux limites des compétences de l'auteur qu'à une rupture dans la continuité historique. L'espace européen est depuis fort longtemps animé par de tels mouvements de population, et ceux-ci prennent parfois, bien avant le début de la période étudiée, un caractère massif et ont d'importantes conséquences. Il suffit pour s'en convaincre de songer à l'arrivée des Huguenots français à Genève, dont le bâti et la géographie même de la ville portent la trace, ou à l'immigration française massive que connaît la Catalogne moderne. Martine Fouques nous rappelle que :

³ Rosenthal (Paul-André), *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du dix-neuvième siècle*, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1999.

"sous Philippe II, (...) le cinquième des Catalans était né de l'autre côté des Pyrénées. La même proportion est indiquée pour l'Aragon dans un rapport datant de 1577 et Valence connut la même pénétration française à un degré plus modéré pourtant."⁴

Anciennes, les migrations internationales sont aussi constantes. Un pays comme la France ainsi, non seulement abrite tout au long de la période contemporaine une population étrangère importante, mais aussi enregistre chaque année un nombre non négligeable d'entrées. Même au coeur des années trente, alors que des convois ferroviaires sont affrétés afin de reconduire en Pologne mineurs et ouvriers, des ouvriers agricoles polonais s'installent tout à fait légalement en France⁵. Le fait migratoire n'appartient donc pas au domaine de l'événement ou de l'exceptionnel. L'entrée de migrants est, tout au long de la période, un phénomène normal, en ce qu'il est habituel, mais aussi en ce qu'il est lié au fonctionnement des structures de nos sociétés.

Si nous restreignons, pour les besoins de l'exposé, notre champ d'observation à l'espace européen - soit à des mouvements qui ont pour point de départ et d'arrivée une contrée européenne - nous pouvons en effet attribuer la permanence de ce grand branle d'hommes à plusieurs éléments, dont le premier est l'hétérogénéité structurelle des régions qui le composent et à l'existence de systèmes de transports reliant celles-ci.

Cette hétérogénéité est d'abord économique. Le volume des ressources et le nombre des emplois offerts par les différents espaces européens sont très inégaux durant la majeure partie de la

⁴ Martine Fouques, « Les migrations dans le domaine hispanique », in Richard (Guy) (direction), *Ailleurs l'herbe est plus verte*, Condé sur Noireau, Panoramiques-Corlet, page 142

période, de même que la démographie des régions européennes présente des différences marquées. Disons pour aller vite qu'existe au sein de l'espace européen des zones offrant peu de ressources alors que la population y est nombreuse et des zones où, pour un temps au moins, existent nombres d'emplois non pourvus. De plus, pour un ensemble de raisons qui sont souvent autant politiques et sociales qu'économiques ou démographiques⁶ le marché du travail national peut s'avérer incapable de fournir aux employeurs de ces régions les bras dont ils ont besoin⁷. Les besoins de main d'oeuvre des zones riches, la faiblesse et la précarité des ressources offertes par les zones pauvres, suffisent à expliquer l'existence même du fait migratoire, même s'ils ne permettent pas de rendre compte de la direction des flux.

Ce contraste prend longtemps la forme d'une opposition entre zones de plaines, où se trouvent les villes, et zones de montagnes - ces châteaux d'hommes chers à Fernand Braudel - et certaines migrations contemporaines ressortent encore clairement de ce type; les Portugais venant s'installer en France durant les trente glorieuses⁸ et les Turcs quittant aujourd'hui l'Anatolie pour

⁵ PONTY (Janine), *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988,

⁶ Noiriel (Gérard), *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXème-XXème siècle*.

⁷ L'étude fine du déclenchement des mouvements migratoires massifs laisse penser qu'au siècle dernier les employeurs locaux sont souvent à l'origine de ceux-ci et que le recours à l'immigration est rarement choisi d'emblée par eux mais est fréquemment consécutif au constat de leur incapacité à trouver sur le marché du travail local ou national des agents possédant les caractéristiques requises par eux et acceptant de tenir les emplois proposés. On pourra voir Teulière (Laure), *Immigrés d'Italie et paysans de France 1920-1944*, Presses Universitaires du Miral, Toulouse 2002.

⁸ VOLOVITCH TAVARES (Marie-Christine), « Les phases de l'immigration portugaise. », *Actes de l'histoire de l'immigration*, volume 1, 2001, (<http://barthes.ens.fr/clio>)

l'Allemagne ou la France⁹ ne sont pas sans évoquer les migrants savoyards du siècle dernier ou les Auvergnats de la période moderne qu'attirait l'Espagne.

A l'échelle de notre période et de l'Europe, la permanence de la violence politique et de la guerre est une autre constante. Des conflits majeurs ont à plusieurs reprises conduit des millions d'hommes et de femmes à quitter leurs lieux de résidence et parfois leurs pays, et le récent conflit yougoslave¹⁰ a rappelé récemment que nous ne vivions pas dans un monde, ni même dans une Europe, pacifiée et que l'ère des réfugiés était loin d'être close.

Aux yeux de l'historien donc, les flux massifs de population qui affectent l'espace européen tout au long de la période sont des phénomènes permanents, ordinaires en somme et normaux parce qu'ils renvoient tant au fonctionnement économique d'un espace fortement hétérogène qu'à une violence politique endémique dont nous ne pouvons guère prédire la fin. De ce fait, l'histoire des migrations est aussi une géographie qui s'attache à repérer et à représenter tant la direction et le volume des flux que les composantes de l'hétérogénéité des espaces.

II] Vagues et reflux

De ce que les migrations soient des éléments constitutifs, structurels, du fonctionnement de notre espace ne se déduit pas que celles-ci n'aient pas d'histoire ou soient sans histoire, ne serait-ce que

⁹ Gaye Petek-Salom (direction), « Immigrés de Turquie », *Hommes et Migrations*, numéro 1212, mars-avril 1998.

¹⁰ Leuenberger Ueli, Maillard Alain, *Les damnés du troisième cercle, les Kossovars en Suisse, 1965-1999*, Editions métropolis, Genève 1999

parce que leur géographie change, et parfois rapidement, du fait de la différenciation constante et rapide des espaces qui marque la période contemporaine, et en particulier des mutations continues de la répartition des emplois et des ressources. Périodiser ces évolutions s'avère cependant une tâche complexe, aussi nous restreindrons nous dans ce passage au cas français et à la période qui va de 1850 à nos jours afin d'avancer en un terrain à peu près connu de nous. Nous pouvons distinguer dans ce cadre trois ordres de temporalité, le premier de type cyclique, le second de type linéaire, le dernier prenant en compte le surgissement de l'événement.

La mise en évidence la plus convaincante de l'existence de régularités cycliques demeure celle proposée par Gérard Noiriel qui lie cycles économiques et cycles migratoires. Chaque phase de forte croissance s'est au cours des deux derniers siècles révélée créatrice nette d'emploi et a provoqué un afflux massif de migrants dont beaucoup d'ailleurs ne furent que de passage ou en transit. Les nouveaux venus arrivent souvent seuls et sont fréquemment, pour partie d'entre eux au moins, tenus à l'écart de la population résidente¹¹. La plupart d'entre eux occupent des emplois refusés par les nationaux pas tant parce qu'ils sont particulièrement mal rémunérés que parce qu'ils sont dangereux - les étrangers sont systématiquement plus affectés par les accidents du travail que la main d'oeuvre nationale¹² - usants - le secteur minier dont les travailleurs ont une faible espérance de vie au regard des normes nationales a fait grande consommation d'immigrés¹³ -

¹¹ Bernardot (Marc), *Une politique de logement, la Sonacotra (1956-1992)*, Thèse pour le doctorat d'histoire, Paris I, 1997.

¹² Noiriel (Gérard), *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Autrement, 2002..

¹³ Ponty (Janine), *Polonais méconnus, opus cité*, Frey (Yves), *Polonais d'Alsace*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003.

, ou avilissants - les étrangers et surtout les étrangères sont depuis fort longtemps particulièrement nombreux parmi les domestiques¹⁴ -.

Le retournement de conjoncture s'accompagne d'une forte diminution du nombre des entrées, d'une forte augmentation du nombre des départs, et sur un autre plan de violentes poussées xénophobes, liées tant à une situation de concurrence accrue pour des biens devenus rares qu'aux progrès de l'audience de mouvements nationalistes d'extrême droite aptes à canaliser angoisses et frustrations sociales. Cette xénophobie visa successivement les Belges¹⁵ et les Allemands¹⁶, les Italiens¹⁷, les Polonais¹⁸ et enfin les Algériens¹⁹. Elle se traduit souvent, au plan réglementaire et législatif, par un renforcement des contrôles policiers et administratifs et une remise en cause du droit au séjour d'une partie de la population étrangère présente²⁰.

¹⁴ Marieke Koenig, « Les domestiques allemandes à Paris au XIX^{ème} siècle », Intervention au séminaire histoire sociale de l'immigration de l'Ens, (<http://barthes.ens.fr/cli/revues/AHI/articles/preprints/koenig.html>)

¹⁵ Lentacker (Firmin), *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1973.

¹⁶ Derainne (Pierre-Jacques), « Le travail, les migrations et les conflits en France : représentations et attitudes sociales sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République », *Actes de l'histoire de l'immigration*, volume 1, 2001, (<http://barthes.ens.fr/cli/revues/AHI/articles/volumes/derainn.html>)

¹⁷ Milza (Pierre), *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993.

¹⁸ Schor (Ralph), *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbone, 1985.

¹⁹ **Gastaut, (Yves). L'immigration et l'opinion en France sous la Vème République. Paris, Editions du Seuil, collection Librairie du XX^{ème} siècle, 2000.**

²⁰ Bonnet (Jean-Charles), *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Centre Pierre Léon, 1976; Weil (Patrick), *La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration*, Paris, Calman-Lévy.

Le retour à une phase de croissance longue et soutenue s'accompagne généralement de l'abandon de certaines de ces restrictions, d'une nouvelle phase d'entrées massives et de l'intégration économique et de l'acceptation sociale des enfants des immigrés de la période précédente²¹.

Une première façon d'écrire l'histoire des migrations consiste donc à décrire une succession de cycles. Cependant les phases de ceux-ci ne se répètent jamais à l'identique. A ces cycles se superposent des tendances et des ruptures. La première constante, vue de France, est la dilatation de l'espace de provenance, qui correspond, pour aller vite là encore, à la dilatation de l'espace de circulation auquel la France appartient. Les migrants du dix-neuvième siècle proviennent souvent des pays frontaliers, l'entre-deux-guerres voit l'arrivée de nombreux slaves, l'après 45 est marquée, outre l'arrivée massive des Portugais, par celle des migrants originaires d'Afrique du Nord, la période récente voit un nombre croissant d'originaires de l'Afrique noire et de la Turquie s'installer en France.

Le renforcement du rôle de l'état est une autre constante. Les migrations du dix-neuvième siècle sont, au regard de nos normes actuelles, très peu régulées et l'état établit peu de différences entre étrangers et nationaux. La fin du siècle voit en même temps que naît un véritable statut du citoyen, l'élaboration d'un statut de l'étranger qui est écarté du champ politique et tenu à l'écart de l'état social naissant. La troisième république affirme durant la première guerre mondiale sa volonté de contrôler les flux migratoires et l'affectation géographique et économique des migrants et met en place à cette fin de nouveaux outils dont la carte d'identité d'étranger. Durant l'entre-deux-guerres, une série de traités sont signés entre la France et les pays d'émigration, faisant entrer

²¹ Blanc-Chaléard (Marie-Claude) (direction), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

l'histoire des migrations dans celle des rapports d'état à état, et l'après 1945 est marqué par le développement d'un appareil administratif ayant pour tâche spécifique l'intégration des migrants²². Ce schéma, qui a surtout pour fonction d'ordonner une matière particulièrement riche et diverse ne saurait servir que de repère. Les cycles observés, les tendances repérées ne sont ni définitives ni fatales. Certains auteurs considèrent ainsi que nous vivons une période marquée par la rupture de certaines de ces constantes²³. De fait, notre période est marquée par la dévolution d'un certain nombre de compétences à des organismes européens et la signature d'accords multilatéraux qui font de la gestion des flux migratoires récents une affaire européenne au moins autant que nationale. Les accords Schengen (1985 et 1990) ont ainsi harmonisé les conditions d'obtentions des visas délivrés par les États signataires.

D'autre part, plusieurs auteurs évoquent une « ethnicisation du lien social » symptôme selon de transformations profondes des conditions de l'intégration sociale et politique des populations issues de l'immigration qui les conduit à se demander si les années qui viennent ne seront pas marquées plus par une segmentation de la population sur une base ethnique que sur une assimilation/intégration des enfants des migrants des trente glorieuses, un cycle de la différence pourrait remplacer les cycles de l'intégration précédemment observés²⁴.

²² Lyons (Amélia), *De la femme musulmane à l'étrangère*, Intervention au séminaire histoire sociale de l'immigration de l'ENS, janvier 2003.

²³ Blanc-Chaléard (Marie-Claude), « Anciennes et nouvelles migrations », intervention au séminaire, Histoire des politiques d'immigration (Patrick Weil et Marie Claude Blanc-Chaléard), Paris I, février 2002.

²⁴ Liauzu (Claude), *La société française face au racisme*, Bruxelles, Complexes, 1999.

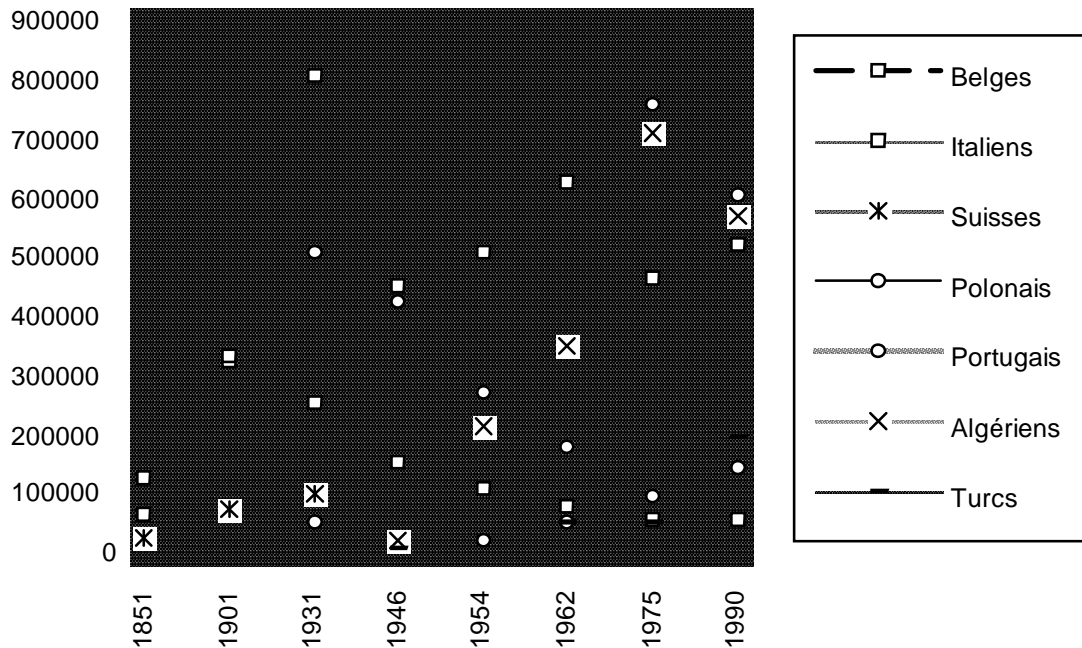
Enfin, cet ordonnancement en cycles et tendances de longue durée est parfois violemment bousculé par l'irruption de l'évènement. La guerre d'Espagne, ou plus près de nous le drame cambodgien, provoquent ainsi un brusque afflux de réfugiés.

Il résulte de cet enchevêtrement de temporalités que les périodisations possibles de l'histoire de l'immigration vue de France sont multiples, les charnières choisies dépendant du type de phénomène (composition de l'immigration, modes d'intervention de l'état ou importance des flux par exemple) que le chercheur ou l'enseignant choisit de privilégier. Ajoutons que le choix du point ou de l'échelle d'observation conduira lui aussi à adopter des scansion chronologiques différentes. Certains pays européens, l'Italie ou l'Espagne par exemple ne deviennent des pays d'immigration qu'après 1945. De même, toutes les régions françaises ne sont pas touchées par toutes les vagues migratoires des deux derniers siècles. La présence étrangère est particulièrement modeste dans l'ouest dans du pays avant la première guerre mondiale, une histoire de l'immigration écrite depuis la Normandie ne retrouvera donc pas les ruptures d'une histoire écrite à partir de l'observation d'un espace plus vaste.

Ajoutons qu'il est aussi possible d'écrire une histoire de l'émigration, vue depuis la Pologne ou l'Italie par exemple, voire l'histoire des différentes immigrations ayant pour destination un même pays et que là encore à chaque point d'observation correspondra une périodisation différente (cf graphique ci-dessous²⁵).

²⁵ Nous distinguons ici les migrants en fonction de leur nationalité. Cela nous est imposé par nos sources, qui procèdent la plupart du temps ainsi, cela ne doit pas faire oublier que l'homogénéité d'une population migrante dont les membres partagent une même nationalité est en soi problématique. Voir par exemple Rainhorn (Judith), *Des rives, des continents. Les migrants italiens à la Villette (Paris) et East Harlem (New-York), de 1880 aux années 1930. Intégration, mobilités et territoires*

Effectifs de quelques nationalités en France en milliers



Nou

s pouvons là encore dans chaque cas distinguer des éléments cycliques, dont ce graphique porte la trace, qui ont conduit certains historiens à parler d'âges de l'immigration ou de « cycles d'intégration²⁶ ». Dans le cas des Portugais comme des Polonais, une phase d'arrivées massives relativement courte se traduit par une augmentation brutale du nombre des résidents (il y a peu de Polonais en France avant 1921). Les décès des primo-arrivants, les naturalisations, un certain nombre de retour se traduisent, du fait de l'acquisition quasi-automatique de la nationalité

urbains, Thèse pour le doctorat d'histoire, Université François-Rabelais, Tours, 2001.

²⁶ Pour une discussion on verra Noiriel (Gérard), *Population, immigration et identité nationale en France, XIXème-XXème siècle*, Paris, Hachette, 1992.

française par les enfants des immigrés et en l'absence d'un renouvellement de l'immigration, par un déclin graduel des effectifs, au point que ne subsistent plus, dans le cas des Belges ou des Polonais aujourd'hui par exemple que des groupes reliques de faible importance. Du point de vue du statut juridique, la population française a absorbé ces immigrations anciennes, qui sont devenues quasi-invisibles. Nous remarquons, dans le cas des immigrations obéissant d'assez près à ce schéma, que ces cycles ne se superposent pas, les dates des phases d'arrivées massives ne correspondant pas. De ce fait, si l'on raisonne en âges migratoires, coexistent à tout instant des populations d'âge différents. D'autre part, toutes les migrations n'obéissent pas à ce schéma. La chronologie de l'immigration italienne et de l'immigration espagnole, soit de deux des plus anciennes et des plus importantes migrations que la France ait connue est beaucoup plus complexe, chacune ayant connu plusieurs vagues d'arrivées. De ce fait l'histoire des trente glorieuses est à la fois celle de l'arrivée de la dernière vague d'immigrants italiens et celle de l'intégration des enfants de la vague précédente²⁷. Là encore, l'étude de chaque migration débouchera sur l'élaboration d'une chronologie et d'une périodisation spécifique.

III] Temporalités familiales et temps historiques, un exemple savant de conjonction

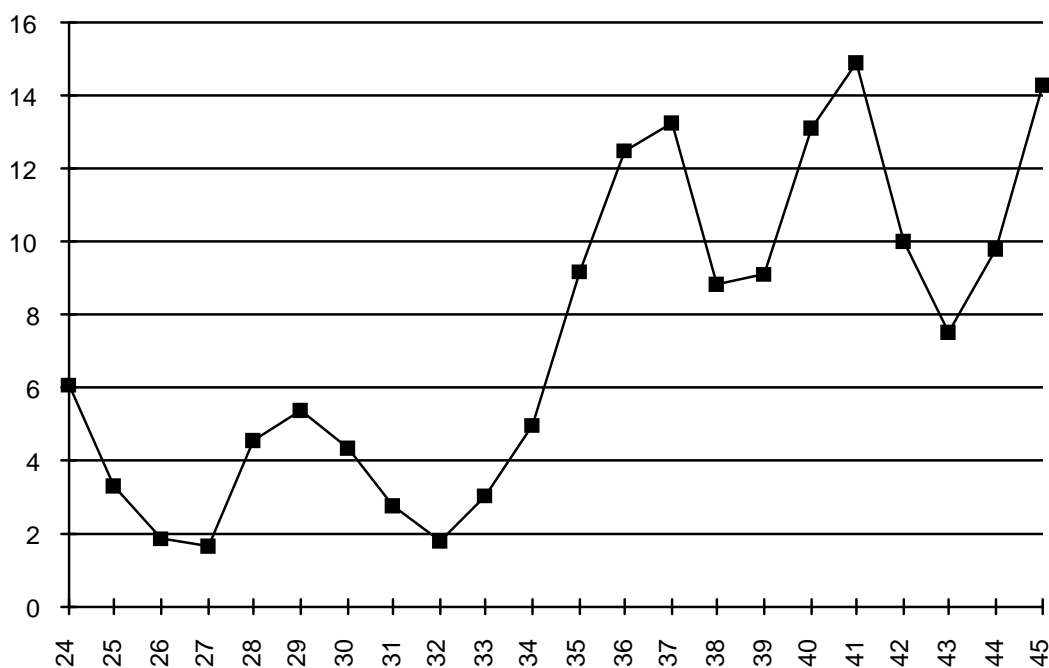
Toute étude concrète d'un phénomène migratoire, que son cadre soit universitaire ou scolaire suppose donc l'élaboration d'une chronologie qui n'est pas donnée mais construite en fonction d'un point de vue et d'une échelle d'observation. Elle suppose aussi l'articulation et non simplement la juxtaposition de temporalités différentes ce que nous voudrions montrer à partir

²⁷ Blanc Chaléard (Marie Claude), *Les Italiens, opus cité*

d'une étude de cas tirée de nos propres travaux²⁸. Souhaitant étudier dans le cadre français la mobilité sociale et géographique de populations issues de l'immigration européenne des années trente, nous avons reconstitué, souvent incomplètement, le parcours des membres de quelques 2800 familles provenant d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Espagne, du Portugal ou de Pologne qui avaient comme point commun de s'être installées dans le département du Cher durant cette période. L'un des enseignements de cette étude, qui nous sert ici de point de départ est que les parcours socioprofessionnels des fils de ces migrants étaient souvent similaires. Nés de parents qui pour la plupart étaient ouvriers agricoles ou manoeuvres, ils étaient nombreux à devenir ouvriers qualifiés. Quelques destins cependant différaient des autres, écarts que l'on pouvait rapporter, ce qui était attendu, à la position tenue par les parents ou aux caractéristiques du lieu de leur socialisation - les villes se révélaient ainsi plus propices à la poursuite d'études et donc à des trajectoires sociales longues que les campagnes - mais aussi, ce que nous n'avions pas anticipé, à la date de leur naissance (cf schéma ci-dessous).

²⁸ Rygiel Philippe, *Destins immigrés*, Presses Universitaires franc-comtoise, Besançon, 2001.

Part en % des fils de manoeuvres ne se déclarant pas ouvrier lors de leur premier mariage selon l'année de naissance.



Les enfants nés à partir du milieu des années trente étaient ainsi significativement plus nombreux que leurs aînés à déclarer à leur mariage ne pas exercer une profession ouvrière.

Le souci d'interpréter ce qui nous apparaissait à la fois comme une rupture chronologique nette et un écart statistiquement très significatif, deux choses rares dans le domaine de l'histoire sociale nous conduisit à exploiter les enseignements d'une série d'entretiens réalisés avec des membres des familles étudiées, ainsi qu'à examiner de près les modifications du contexte. Nous en tirâmes quelques hypothèses, fragiles parfois, mais s'accordant aux données dont nous disposions qui faisaient appel à plusieurs éléments. La transformation de l'offre scolaire est rapide et brutale durant la période. Les effectifs de l'enseignement secondaire augmentent sensiblement après 1951.

L'enseignement technique et professionnel se développe dès les années 1940. Cela offre aux plus jeunes des membres de notre population plus de chances qu'à leurs aînés de poursuivre des études et par là de devenir membre de ces professions que nous nommons intermédiaires. Ils ont d'ailleurs d'autant plus de chances de le faire que les effectifs de la maîtrise, le nombre de techniciens et plus généralement des cadres moyens augmente considérablement au cours de la période qui voit leur arrivée sur le marché du travail. Ces jeunes arrivent donc sur les bancs de l'école, puis sur le marché du travail dans de meilleures conditions que leurs aînés. Cela ne suffit pas cependant à expliquer les écarts constatés. Il ne suffit pas que s'ouvrent des possibilités nouvelles pour que des populations dont les membres jusque là ne fréquentaient guère l'école après la fin de l'obligation scolaire en tirent parti.

Des entretiens menés avec certains membres de la étudiée, qui suggèrent une rupture des pratiques de certaines familles immigrés quelques années après la fin de la guerre, soit quand se décide le destin des cadets de ces familles, nous offrent une piste. Les plus âgés des enfants des manoeuvres que nous avons rencontrés ont quitté l'école dès la fin de la scolarité obligatoire, quels que soient, nous disent-ils, les résultats scolaires qu'ils ont pu obtenir. C'est le cas par exemple de Monsieur Stanislaw, né en 1919 en Pologne, arrivé à Rosières - siège d'une entreprise de métallurgie employant durant la période une main d'oeuvre polonaise nombreuse - avec ses parents en 1923. Il effectue toute sa scolarité primaire à Rosière puis se loue comme vacher dans une ferme proche, avant à 14 ans, d'être embauché par les entreprises Rosières. Il explique son parcours par la nécessité économique:

"[Les parents] n'avaient pas les moyens. Et puis pour eux c'était le travail, le salaire. Quand j'ai commencé à travailler je rapportais le salaire à la maison. Ils étaient contents d'avoir ça pour payer les dettes.²⁹"

Il est permis de penser que dans ce cas, comme dans celui de bien des migrants ruraux récents, s'ajoutent aux impératifs économiques la logique d'un projet migratoire qui a pour but l'accumulation rapide d'un petit capital permettant le retour au pays et l'achat de terre. Bien des immigrés, en particulier parmi les Polonais³⁰, nourrissent alors un tel espoir. Tous les enfants des travailleurs polonais que nous avons rencontré déclarent que tel était le rêve de leurs parents. Plus significatif, tous font état de pratiques - envoi d'argent au pays, épargne forcenée, achat de terre - qui prouvent que ce souhait n'était pas un fantasme mais orientait les pratiques de leurs parents et par là de la famille toute entière. Lorsque monsieur K. se souvient de son enfance³¹, il évoque surtout les travaux qui dès 10 ans lui étaient confiés. La liste en est longue:

" J'allais au bois, ce n'est pas que ça me plaisait tellement (...), ou ils nous embauchaient à la ferme pour aller déterrer les betteraves, parce que quand ils prenaient un hectare de betteraves à arracher il fallait les arracher rapidement, alors ils nous emmenaient. On avait 10 ou 11 ans, on peinait moins que nos parents à détasser. Ils nous faisaient aussi désherber dans les jardins, et puis il fallait qu'on garde les poules. Après les moissons on allait glaner, c'était ça de moins qu'ils avaient à acheter, et puis on ramassait de l'herbe pour les lapins, on savait lesquelles ramasser. Il y avait tout pour s'occuper, mes parents avaient des oies, et bien tous les jours après l'école il fallait que j'aie garder les oies. Puis je voyais les gamins qui jouaient

²⁹ Entretien numéro 6, Lunery 1992, Monsieur S.

³⁰ PONTY J., *Polonais méconnus, opus cité*

³¹ Entretien numéro 8, Lunery 1992, monsieur K.

au foot à côté. Moi je disais à mes parents: "Les Français ils ne vont pas au bois". Et puis ils n'élevaient pas de bêtes non plus."

Tout cela laisse peu de temps pour le travail scolaire et le travail comme le salaire des enfants sont des ressources trop précieuses pour que se pose la question de leurs études. Cependant, au moins dans certaines familles, ce schéma semble se modifier peu après la seconde guerre mondiale. A partir du début des années cinquante la condition ouvrière s'améliore sensiblement. De plus les perspectives de retour s'éloignent pour beaucoup. Les aînés se sont mariés et travaillent en France, la stabilisation des régimes en place au Portugal, en Pologne, en Espagne, en Tchécoslovaquie rend moins attractive la perspective du retour. L'avenir, sinon celui des parents du moins celui des enfants, est en France. La mobilisation intense du travail familial, le désintérêt pour l'investissement scolaire, perdent alors tant de leur nécessité que de leur légitimité, alors que l'acquisition par les enfants d'un diplôme prend d'autant plus d'importance que les obtenir est désormais du domaine du possible et non plus du rêve et si les parents n'en sont pas nécessairement convaincus, les aînés peuvent jouer le rôle de médiateur, comme cela s'est produit dans la famille de Madame Tekla. Arrivée très jeune à Rosières, elle sera elle aussi vachère dès la fin de sa scolarité obligatoire avant de travailler en usine. Sa cadette cependant deviendra institutrice, en partie nous dit-elle parce que:

" mon mari et moi nous avons fait comprendre à mes parents que c'était important³²".

Nous pouvons donc supposer que c'est la rencontre d'une transformation des structures sociales et scolaires de la France de l'après guerre et d'une mutation des pratiques de certaines familles immigrées, qui peut renvoyer tant aux effets d'une acculturation progressive qu'aux effets

³² Entretien numéro 9, Bourges, 1992, Madame T.

de bouleversements macro-sociaux et géopolitiques qui sont ici au principe de l'évolution constatée.

Dit autrement, c'est le souci d'articuler des temporalités d'ordre différents et plusieurs chronologies qui permet une interprétation tant d'un phénomène sociohistorique - les formes de l'intégration des populations issues de l'immigration - que d'insérer les formes des parcours individuels et familiaux dans une continuité historique.

IV] Vers l'histoire enseignée, l'histoire des migrations, une histoire totale

De ce rappel rapide de quelques résultats et de quelques approches d'une histoire savante récente nous tirons plusieurs enseignements. L'objet « migration » se révèle particulièrement riche dans la perspective de l'histoire enseignée parce que, phénomène historique total, il renvoie à plusieurs ordres de phénomène. Il fournit une entrée menant à l'histoire économique des deux derniers siècles - de l'industrialisation du continent européen à la mise en place des réseaux de transport -, mais aussi à celle de la construction des États-Nations - il invite à interroger la notion même de citoyenneté à partir de la construction de la distinction opérée entre étrangers et nationaux -, voire incite à recenser, au travers de la question des réfugiés, les séismes politiques qui ont marqué l'espace européen.

De plus, l'étude de toute migration suppose que soient articulées et pensées ensemble ces différentes histoires puisque, non seulement les migrations de masses ne peuvent être comprises qu'en références à ces transformations globales, mais encore, elles en sont une condition de possibilité. L'industrialisation rapide des États-Unis ainsi ne peut être comprise qu'en se référant à

la mise en place d'un système migratoire permanent³³, de même, par exemple que la naissance d'une société salariale³⁴.

C'est de cela d'ailleurs que découle l'intérêt du thème pour qui veut réfléchir au mode de construction et d'articulation des temporalités et des périodisations historiques puisque l'examen de chaque migration impose la construction et non le reproduction d'une périodisation adaptée et l'articulation de plusieurs temporalités.

Enfin, les méthodes et les matériaux rassemblés par des travaux récents³⁵ ayant adoptés une perspective empruntant certains de ces traits à la microhistoire permettent, à partir d'exemples concrets, de croiser temporalités familiales et individuelles et temporalités historiques, ce qui n'est pas pur exercice d'école, puisque l'enjeu est ici de montrer ce que chacun, en tant qu'individu plongé dans un temps social, incorpore d'histoire et de social.

Nous ne pouvons, à partir de ces remarques et de ces données proposer de séquences ou d'exercices clés en main, permettant une transposition immédiate dans la classe. D'une part celle-ci doit être adapté tant au public qu'à l'enseignant, d'autre part cela n'est pas de notre compétence. Nous pouvons cependant proposer quelques pistes. Les premières sont bibliographiques. L'historiographie des migrations est aujourd'hui en Europe foisonnante, et le lecteur trouvera dans les notes de cet article de nombreuses références à des monographies

³³ COLLOMP (Catherine), *Entre classe et nation, mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Paris, Belin, 1998

³⁴ MOULIER BOUTANG (Yann), *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Paris, Puf, 1998.

³⁵ Rainhorn (Judith), Zalc (Claire), Commerce à l'italienne: immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres, *Le Mouvement Social*, numéro 191, avril-juin 2000, pages 49-68.

récentes. Quelques manuels, ou essais publiés il y a peu peuvent guider celui qui découvre cette riche bibliographie. Nancy Green revient sur un certain nombre de notions et de concepts propres à l'histoire des migrations dans un essai paru en 2002³⁶. Klaus J. Badie propose lui un véritable manuel qui permet à l'échelle de l'Europe, une vue d'ensemble de deux siècles de migrations³⁷. On pourra compléter sa lecture par un numéro spécial de revue coordonné par Marie Claude Blanc-Chaléard qui propose, outre un bilan historiographique, une réflexion sur les mutations de la période récente³⁸. Les synthèses proposées dans le cadre français sont nombreuses nous en avons indiqué quelques-unes dans le cours de cet article. L'étude des migrants présents en Suisse et de l'émigration suisse est encore embryonnaire. Il convient cependant de signaler un dossier des Cahiers du Mouvement Ouvrier dédié à ce thème³⁹ et un ouvrage, fruit de la collaboration entre un journaliste et un travailleur social évoquant une migration récente, celle des Kossovars⁴⁰. Signalons enfin l'existence d'un site internet de langue française (<http://barthes.ens.fr/cliio>) qui offre l'accès à des bibliographies, des documents, des articles et des comptes rendus d'ouvrage relatifs à l'histoire des migrations.

Quand au matériau utilisable en classe, il semble inépuisable. Nous avons longuement insisté sur le fait que toute histoire migratoire était aussi une géographie, par le biais de carte, signalons à ce

³⁶ Green (Nancy L.), *Repenser les migrations*, Paris, Puf, 2002.

³⁷ Bade J.K., *L'Europe en mouvement, la migration de la fin du XVIIIème siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002

³⁸ Blanc Chaléard (M.C.) (dir), *Immigrations et logiques nationales, Europe XIXème XXème siècle, Le mouvement social*, numéro 188, juillet-septembre 1999

³⁹ *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*. « Dossier migrations », numéro 17, 2001

⁴⁰ Leuenberger Ueli, Maillard Alain, *Les damnés du troisième cercle, les Kossovars en Suisse, 1965-1999*, Editions métropolis, Genève 1999

propos l'existence d'un site internet (<http://barthes.ens.fr/atlasclio/>) qui offre la possibilité de créer plusieurs milliers de cartes décrivant la répartition dans l'espace français des populations étrangères présentes en 1931 et 1936 (et parmi elles la population Suisse).

L'immigration de plus se compte, et depuis fort longtemps, ce qui permet de disposer de données statistiques relatives tant à la Suisse qu'aux autres pays européens, dont une bonne partie sont aujourd'hui accessibles par internet.

L'étranger enfin est donné à voir et dit par de multiples producteurs de sources. Une affiche⁴¹ annonçant une manifestation, une émission de télévision, un article, voire un film, peut être l'occasion de s'interroger sur les représentations de l'étranger ou de l'immigré (ou d'une immigration) ayant cours dans l'environnement des élèves et d'entamer une recherche permettant de confronter celles-ci à des données historiques et sociales.

Enfin, si les dispositifs présentés ne sauraient être reproduits tels quels, plusieurs documents ou ouvrages produits par des classes et/ou des enseignants ayant approché ce thème peuvent nourrir la réflexion des pédagogues. Les enseignants d'une classe de lycée français qui comptait de nombreux enfants d'immigrés ont ainsi demandé à chaque enfant qui le désirait d'évoquer un moment durant lequel leur famille avait rencontré l'histoire en s'appuyant sur l'examen d'un document familial (papiers d'identité, photographies, récit) traité comme une source. Présentation et cliché de l'objet-source étant ensuite rassemblés en un recueil. Si l'opération est couteuse en temps et n'est pas sans risque (celui en particulier de sommer chaque individu de décliner une identité façonnée par son inscription dans un passé familial qui peut être soit traumatisante soit

⁴¹ L'association Génériques propose l'accès à une abondante collection d'affiches relatives à la présence étrangère en France sur son site [Génériques [sources de l'histoire de l'immigration, affiches photographies] <http://www.generiques.org>

rejetée), elle a le mérite à la fois de mettre en évidence la multiplicité des périodisations historiques possibles et de joindre temps individuel et familial et temporalités historiques.